

**PROJET : RESTAURATION DES TERRES POUR L'AUTONOMISATION  
POST-COVID-19 DES FEMMES RURALES ET AUTOCHTONES ET LA  
RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU CAMEROUN (LRIWEP)**



**AVRIL 2024**

**RESULTATS DU PROCESSUS PARTICIPATIF D'IDENTIFICATION  
DES OPTIONS DE RESTAURATION SENSIBLES AU GENRE DANS  
LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR**

Réalisé avec l'appui financier du Centre canadien de Recherches pour le Développement International (CRDI) et technique du World Agroforestry (ICRAF) et du Centre d'Appui aux Femmes Et Ruraux (CAFER)



# SOMMAIRE

<b>Remerciements</b> .....	<b>2</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Problématique de la dégradation du paysage(...)</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Carte participative et carte d'occupation (...)</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Carte participative de l'occupation des sols(...)</b> .....	<b>8</b>
<b>4. Les principaux acteurs ayant pris part au processus</b> .....	<b>11</b>

# REMERCIEMENTS

---

Ce document a été élaboré dans le cadre du Projet de « Restauration des Terres pour l'Autonomisation post-COVID-19 des Femmes rurales et autochtones et la Réduction de la Pauvreté au Cameroun » (LRIWEP) financé par Centre canadien de Recherches pour le Développement International (CRDI) de 2022 à 2024, avec l'appui technique du World Agroforestry (ICRAF) et du Centre d'Appui aux Femmes Et Ruraux (CAFER) à travers un processus participatif multi-acteur dans la Commune de Ngambé-Tikar. Nous tenons ainsi à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui se sont engagées à soutenir ces travaux. Nos remerciements vont à l'endroit

- du Sous-préfet de l'arrondissement de Ngambé-Tikar, Mr Ekole Blessed ;
- du Maire de la Commune de Ngambé-Tikar, Mr Belinga Mathieu ;
- du conseiller municipal de Ngambé-Tikar, Mr Mah Evarice ;
- du Secrétaire Général de la Commune de Ngambé-Tikar, Mr Belinga Gabriel ;
- du Cadre Communal de Développement de la Commune de Ngambé-Tikar, Mr Mougna Gaah Mickael ;
- du Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural (DA ADER) de Ngambé-Tikar, Mr Ebanda Elie ;
- du Délégué d'Arrondissement de l'Elevage, Pêche et Industries Animales (DA EPIA) de Ngambé-Tikar, Mr Nyonse Mgbatou Dahirou ;
- du Chef de Poste Forestier (CPF) de Ngambé-Tikar, Mr Balla Essomba Jean Marie;
- du chef de Centre d'Action Social de l'arrondissement de Ngambé-Tikar, Mme Monseen Rose ;
- du chef traditionnel de 3ème degré du village Gah, Sa Majesté Mgbatou François ;
- des communautés locales (Tikars, Bedzang et Bororos) de l'arrondissement de Ngambé-Tikar.

# INTRODUCTION

La dégradation des terres et la désertification au Cameroun a pris au fil du temps un caractère de plus en plus urgent avec des impacts ressentis sur l'économie, l'environnement et le bien-être des populations, et en particulier en zone rurale où la survie est tributaire de la disponibilité des ressources naturelles fournies par les terres. En effet, la lutte contre la dégradation des terres et des paysages forestiers est une problématique majeure qui est intégrée aux efforts de développement durable définis dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) du Cameroun.

Pour la mise en œuvre de sa stratégie nationale de restauration des paysages forestiers, le Cameroun s'est engagé, à travers l'initiative pour la restauration des forêts et paysages forestiers en Afrique (AFR100), à restaurer 12 062 768 hectares de paysages et de terres dégradées d'ici 2030, soit 25 % de la superficie totale du territoire. Pour l'atteinte de cet objectif, le Cameroun s'est volontairement fixé les cibles nationales de Neutralité en matière de Dégradation des Terres de (NDT) à atteindre à l'horizon 2030.

Par ailleurs, le Cameroun s'étant définitivement engagé dans un processus de décentralisation à travers la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), un accent particulier a été mis au niveau communal dans lequel, la NDT devrait être atteinte dans au moins 90% de communes situées dans les zones prioritaires pour la lutte contre la dégradation des terres, par la définition et l'intégration dans les Plans Communaux de Développement (PCD) et Plans d'Utilisation et de Gestion Durable des Terres (PUGDT) des communes, des cibles correspondants à l'occupation des terres, à la productivité des terres et aux stocks de carbone, en particulier les stocks de carbone organique du sol.

Afin d'appuyer les communes dans la mise en œuvre des orientations de la NDT et d'enrichir/actualiser les activités de restauration contenues dans leurs PCD selon une perspective genre, un processus participatif d'identification des facteurs majeurs de dégradation et des opportunités de restauration a été conduit dans le cadre du projet de « Restauration des terres pour l'autonomisation post-COVID-19 des femmes rurales et autochtones et la réduction de la pauvreté au Cameroun », financé par le Centre canadien de Recherches pour le Développement International (CRDI) et implémenté conjointement par un consortium composé de CAFER (Centre d'Appui aux Femmes Et Ruraux), ICRAF (*World Agroforestry*) et ABIOGeT (Actions pour la Biodiversité et Gestion des Terroirs) dans les régions de l'Ouest, du Centre et du Nord du Cameroun avec pour objectif global d'éclairer les politiques et les pratiques favorisant la participation des femmes et des groupes minoritaires aux initiatives de restauration des terres.

Ce processus, qui a connu l'implication de plusieurs acteurs parmi lesquels les responsables administratifs et sectoriels locaux, les chefs traditionnels, les groupes socioprofessionnels et les minorités, a abouti suivant une approche genre, à l'identification des causes principales de déforestation et de dégradation des terres par classe d'occupation des sols et du niveau d'implication des acteurs, et des options de restauration prioritaires tant à l'échelle communale qu'au niveau village. Dans le cadre de ce projet, cette approche a été mise en œuvre dans trois (03) communes pilotes. Il s'agit des communes de Pitoa, de Nkong-zem et de Ngambé-tikar respectivement dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre du Cameroun. Une description détaillée de ce processus est contenue dans le guide méthodologique d'identification des options de restauration sensibles au genre.

Le présent document présente les principaux résultats obtenus à l'issue de ce processus participatif dans la Commune de Ngambé-Tikar et au niveau du village Gah, qui a été retenu comme village pilote pour la mise en œuvre des options de restauration dans cette commune.

## PROBLÉMATIQUE DE LA DÉGRADATION DU PAYSAGE DANS LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR

La commune de Ngambé-Tikar était à l'origine un territoire couvert à 70% par les forêts. Selon les parties prenantes à ce processus, le paysage dans la Commune de Ngambé-Tikar a subi de profondes mutations attribuables à trois facteurs principaux de dégradation parmi lesquels les facteurs démographiques, économiques et climatiques. Ces facteurs se déclinent en des causes directes descriptives des interactions et de la dynamique du paysage dans la commune tel que présenté dans la figure 1.

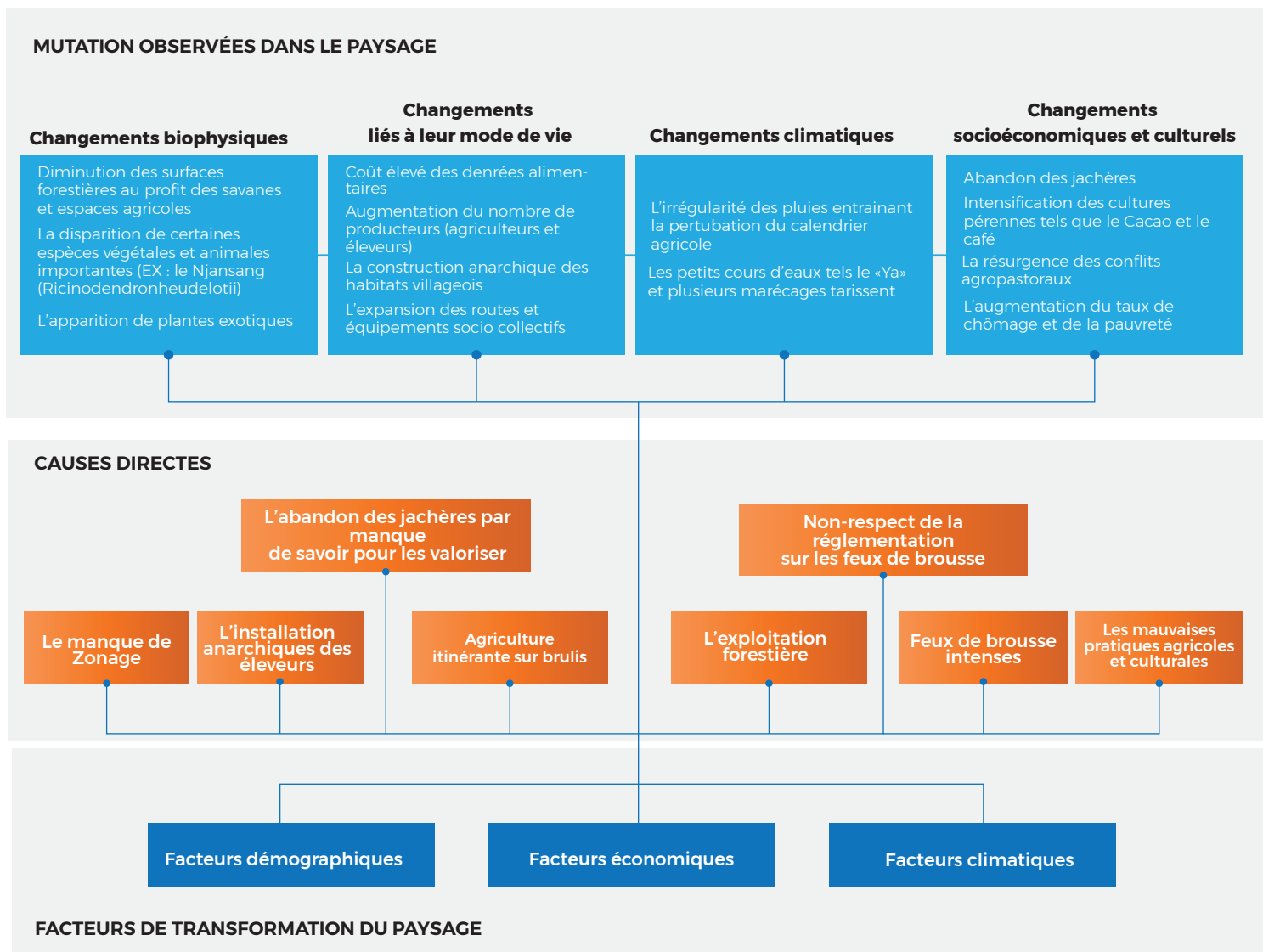


Figure 1: facteurs directs et sous-jacents de la dégradation des forêts et des terres dans la Commune de Ngambé-Tikar

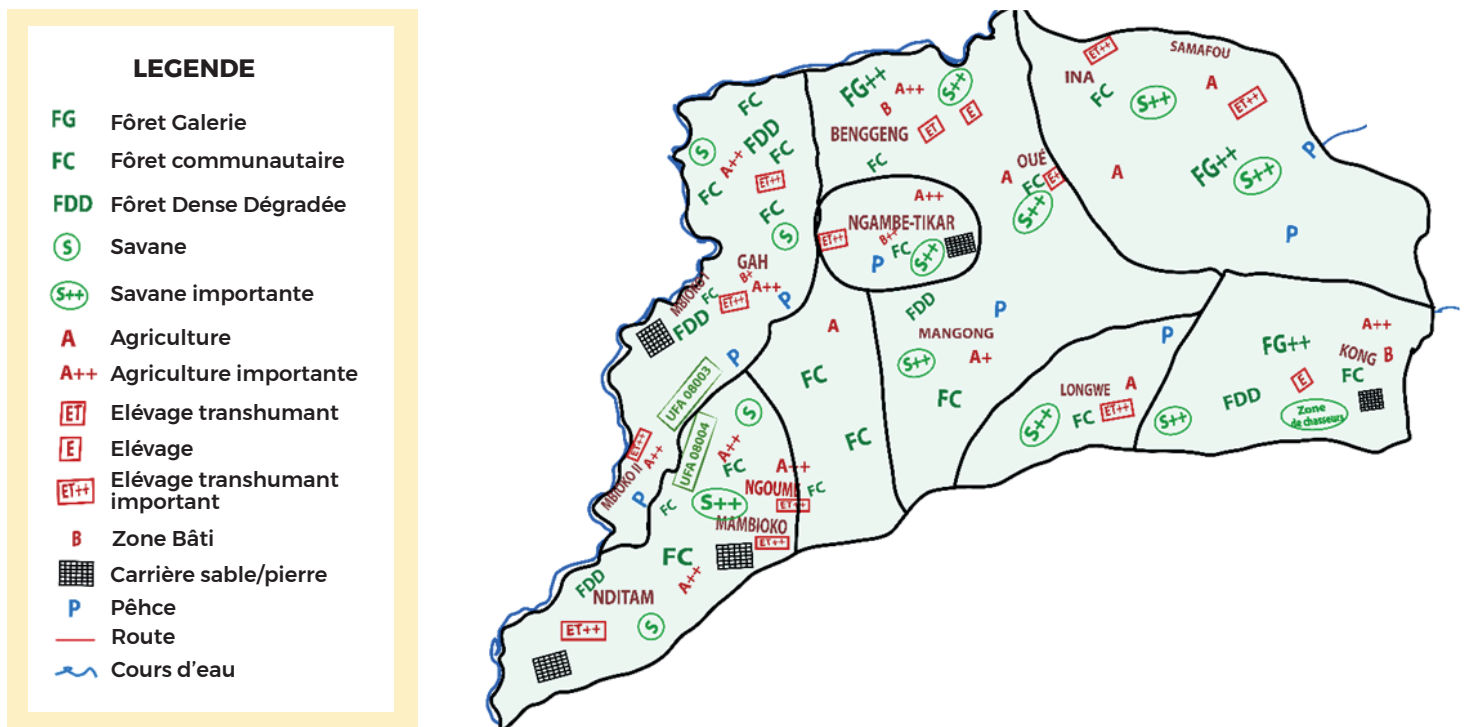
# 02

## CARTE PARTICIPATIVE ET CARTE D'OCCUPATION DES SOLS, CLASSES PRIORITAIRES D'UTILISATION DE SOLS DANS LE PAYSAGE ET OPTIONS DE RESTAURATION PRIORITAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR

La cartographie participative a permis d'illustrer les principaux types d'occupation des sols dans la commune selon les parties prenantes (Carte 1). Il en est ressorti quatre classes d'occupation du sol :

- La classe forêt : Forêt Dense (FD), Unité Forestière d'aménagement (UFA), Forêt Dense Dégradée (FDD), Forêt Galerie (FG), Forêt Communautaire (FC) ;
- La classe savane : savane arborée, savane ;
- La classe agriculture : culture pérenne, culture annuelle ;
- La classe zone de pâturage : élevage sédentaire, transhumance.

### CARTE PARTICIPATIVE DE L'UTILISATION DU SOL A NGAMBE-TIKAR



Carte 1 : Carte participative numérisée d'occupation des sols de la Commune de Ngambé-Tikar (Mai 2023).



ID	Type d'occupation du sol	Superficie (en hectares)	%
1	Fôrets	89136	23,35
2	Savanes arborée et herbeuse	94861,15	24,85
3	Champs et jachères	124685,15	32,66
4	Surfaces artificielles/sols dénudés	73065,49	19,14
<b>Total</b>		<b>381747, 79</b>	<b>100%</b>

**Sources de données:**

- 1- Image Sentinel 2 Multispectral-10m
- 2- Entretiens et observations de terrain

Date de réalisation: **2023**

**Carte 2 :** Carte d'occupation des sols de la Commune de Ngambé-Tikar, (Mai 2023).

## TABLEAU 1 :

Classification des types d'occupation des sols en fonction du niveau d'implication des groupes d'acteurs de dégradation dans la commune de Ngambé-Tikar

TYPES D'UTILISATION DU SOL	CAUSES DE LA DÉGRADATION	NIVEAU D'IMPLICATION DES ACTEURS DE LA DÉGRADATION		RANG DE LA CLASSE
		HOMMES	FEMMES	
FORÊT	Exploitation forestière Agriculture itinérante sur brûlis	★★★★★	★★★	1
AGRICULTURE	Utilisation excessive des pesticides et fongicides Agriculture sur brûlis Feux de brousse intenses Non-respect de la réglementation sur les feux de brousse	★★★★★	★★★	2
SAVANE	Surpâturages Mauvaises pratiques agricoles Mauvaise perception de la rentabilité agricole en zone de savane	★★★★★	★	3
JACHÈRES	Abandon des parcelles laissée en jachères Manque de savoir pour la valorisation des jachères	★★★	★★★	4
ZONES DE PÂTURAGE	Non-respect des capacités de charge pour le bétail Installation anarchique des éleveurs	★★★★★		5

### LEGENDE

★ faible implication ; ★★★ implication moyenne ; ★★★★★ implication élevée

## TABLEAU 2 :

Options de restauration prioritaires par type d'occupation des sols de la Commune de Ngambé-Tikar

TYPES D'UTILISATION DU SOL	OPTIONS DE RESTAURATION	ORDRE DE PRIORITÉ
FORÊT	Sensibilisation et formation des producteurs agricoles	1
	Promotion de l'agriculture durable dans les savanes	2
	Reboisement des zones déboisées et déforestées	3
	Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL)	4
	Création d'une forêt communale	5
	Augmentation du coût de location des terres à l'hectare	6
	Lutte contre la coupe illégale de bois dans les concessions forestières	7
AGRICULTURE	Sensibilisation/formation sur les bonnes techniques culturales et la gestion des feux de brousses	1
	Création des parcelles de démonstration dans les zones agricoles pour la promotion des bonnes pratiques culturales	2
	Sensibilisation des producteurs sur la diversification des cultures	3
	Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'agriculture dans la Commune de Ngambé-Tikar	4
	Renforcement des capacités du personnel technique de l'Etat	5
	Promotion des espèces fertilisantes/agroforestières	6
	Sensibilisation sur les impacts négatifs des feux de brousse	7
	Formation à la gestion des feux de brousse	8
	Augmentation du coût de location des champs à travers l'élaboration et la mise en application des conventions locales afin de diminuer la pression foncière	9



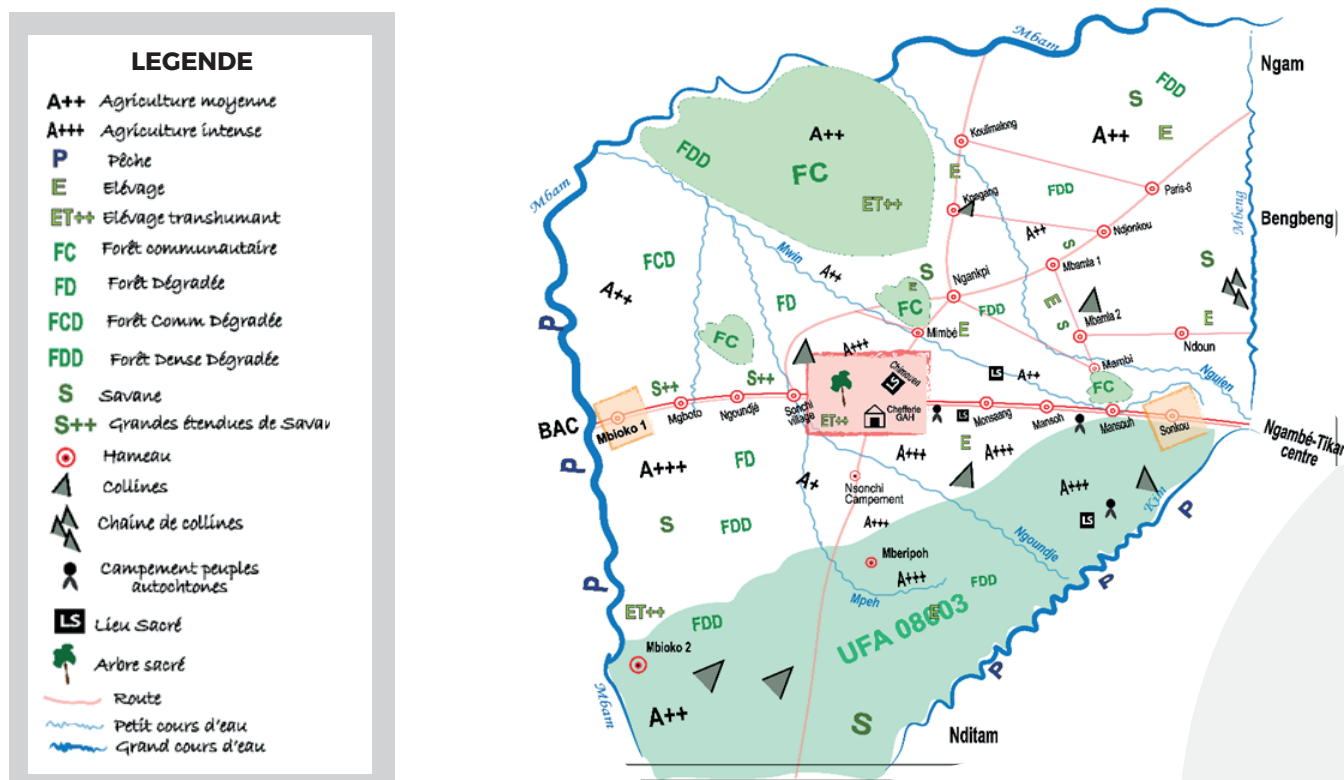
SAVANE	Sensibilisation sur les effets néfastes des feux de brousses	1
	Délimitation des espaces agropastoraux	2
	Installation des parcelles de démonstration de la culture du maïs en zone de savane	3
	Promotion de l'agriculture durable en milieu de savane	4
	Vulgarisation des semences améliorées, adaptées aux conditions locales	5
JACHÈRES	Sensibilisation des producteurs sur l'importance des jachères	1
	Création des parcelles de démonstration de la culture de certaines spéculations dans les zones de jachère	2
	Promotion de la jachère améliorée	3
	Réappropriation des jachères par les producteurs	4
	Reboisement des parcelles en jachère	5
	Augmentation du coût de location des champs	6
ZONES DE PÂTURAGE	Sensibilisation des éleveurs sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de mise en place d'une zone de pâturage	1
	Délimitation des zones de pâturage et de transhumance	2
	Promotion des espèces (arbres et cultures) fourragères dans les zones de pâturage	3
	Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'élevage dans la Commune de Ngambé-Tikar	4

# 03

## CARTE PARTICIPATIVE DE L'OCCUPATION DES SOLS, CLASSES D'UTILISATION DE TERRES PRIORITAIRES DANS LE PAYSAGE ET OPTIONS DE RESTAURATION PRIORITAIRE AU NIVEAU DU VILLAGE GAH

Le village est Gah, classé parmi les zones de dégradation avancée de la Commune de Ngambé-Tikar est l'un des grands cantons de la commune de Ngambé-Tikar qui comporte entre autres : trois forêts communautaires, une Unité Forestière d'Aménagement, des espaces agricoles et des zones de pâturages.

### CARTE PARTICIPATIVE DE L'UTILISATION DU SOL DANS LE VILLAGE GAH



Carte 3 : Carte participative d'occupation des sols du village Gah, (Août 2023).

## Tableau 3 :

Options de restauration du paysage par ordre d'importance croissant et par groupes socioprofessionnels dans le village Gah (plus la note est élevée, plus l'option de restauration est importante pour chaque groupe)

FEMMES	NOTE	ELEVEURS	NOTE	FEMMES	NOTE
Sensibilisation sur les feux de brousse et l'importance de la jachère	5	Sensibilisation sur les feux de brousse et l'installation anarchique des éleveurs	5	Sensibilisation et formation des producteurs sur les bonnes techniques culturales, sur la gestion des feux de brousse et sur la diversification des cultures	5
Valorisation des produits Forestiers Non Ligneux	4	Délimitation des zones de pâturage et de transhumance	4	Création des parcelles de démonstration dans les différents sites (savanes, zones agricoles, jachères) pour la promotion de bonnes pratiques culturales	4
Création des parcelles de démonstration dans les différents sites (savanes, zones agricoles, jachères) pour la promotion de bonnes pratiques culturales	3	Promotion des espèces fourragères dans les zones de pâturage	3	Délimitation des espaces agropastoraux	3
Délimitation des espaces agropastoraux	2	Augmentation et renforcement des capacités des encadreurs d'élevage/agriculture	2	Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux	2
Reboisement des zones déboisées/déforestées	1	Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux	1	Reboisement des zones déboisées/déforestées	1

## Tableau 4 :

Options de restauration prioritaires du village Gah

OPTION DE RESTAURATION	POINTS CUMULÉS	RANG
Sensibilisation sur les effets négatifs des feux de brousse, l'importance de la jachère et l'installation anarchique des éleveurs (couplée à la formation des producteurs sur les meilleures techniques culturales et la diversification des cultures)	15	1
Délimitation et matérialisation des espaces agropastoraux	09	2
Création des parcelles de démonstration dans les différents sites (savanes, zones agricoles, jachères) pour la promotion de bonnes pratiques culturales	07	3
Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux	03	4
Promotion des espèces fourragères dans les zones de pâturage	03	5
Reboisement des zones déboisées/déforestées	02	6
Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'élevage dans la Commune de Ngambé-Tikar	02	7

# 04

## LES PRINCIPAUX ACTEURS AYANT PRIS PART AU PROCESSUS

### Tableau 5 :

Liste des catégories d'acteurs impliquées dans le processus

STRUCTURES	FONCTIONS	NOMBRE
Sous-préfecture	Sous-préfet	1
Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maire ;</li> <li>- Conseiller municipal ;</li> <li>- Secrétaire Général (SG) ;</li> <li>- Cadre Communal de Développement (CCD)</li> </ul>	4
Sectoriels d'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (01) Chef de Poste Forestier (CPF) ;</li> <li>- (01) Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural (DA ADER) ;</li> <li>- (01) Délégué d'Arrondissement de l'Élevage, Pêche et Industries Animales (DA EPIA) ;</li> <li>- (01) Chef de Centre d'Action Social.</li> </ul>	4
Chefferies traditionnelles	(03) Chefs traditionnels de 3ème degré	3
Membres des Communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes socioprofessionnels (Agriculteurs, Éleveurs)</li> <li>- Groupes minoritaires (Bororos et Bedzang)</li> </ul>	50
CAFER	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (01) Responsable technique CAFER à Ngambé-Tikar</li> <li>- (02) animateurs communautaires</li> </ul>	3
CIFOR-ICRAF	Chercheurs au CIFOR-ICRAF	4
<b>Total Participants</b>		<b>69</b>



# AVRIL 2024

Réalisé avec l'appui financier du Centre canadien de Recherches pour le Développement International (CRDI) et technique du World Agroforestry (ICRAF) et du Centre d'Appui aux Femmes Et Ruraux (CAFER)

